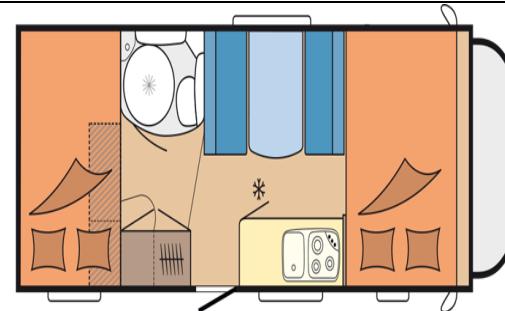


# islandtours

## Camping-car Cat. L (Large) : Transport et couchage 5 personnes



Châssis FIAT ou CITROEN, diesel, boite de vitesse mécanique, consommation moyenne 10-12L / 100km, Ordinateur de bord (GPS + Radio)

Cuisinière 3 feux, réfrigérateur 80L, évier, WC chimique, douche, vaisselle et ustensiles de cuisines, électricité 230V, réservoir d'eaux propres 100L, réservoir d'eaux usées 96L, chauffage, rangements 66x111cm & 115x80cm & 100x80cm

Couchages 150-160x210cm & 100-130x180-210cm & 140x210-215cm.

### Conditions de Location des camping-cars

Le conducteur doit avoir au moins 23 ans et posséder le permis B depuis au moins 1 an. Le conducteur doit posséder une carte de crédit internationale (Visa, Eurocard/Mastercard ou American Express) ou une carte de débit dont le numéro à 16 chiffres débute par le chiffre 4 ou le chiffre 5 qui sera utilisée comme dépôt de garantie lors de la prise en charge du véhicule. Le transfert en navette entre l'aéroport et l'agence est compris.

Les véhicules sont loués avec le matériel de cuisine. Les véhicules sont loués avec le plein de carburant et deux bouteilles de gaz pleines, ils doivent être rendus avec le plein de carburant et deux bouteilles de gaz pleines. Les véhicules doivent être rendus dans le même état de propreté, intérieur et extérieur, que lors de la prise en charge. Lors de la restitution les réservoirs d'eaux propres et ainsi que la cassette des WC chimiques usées doivent être vidés, Le cas échéant des frais de nettoyage de 260 € seront facturés.

Les camping-cars loués incluent le kilométrage illimité et l'assurance TC Basis qui fixe une franchise de 2 800€. L'assurance TC Basis couvre les dommages causés à un tiers ainsi que les dommages causés à votre camping-car lors d'un accident, si le camping-car prend feu ainsi que le vol du véhicule. Une caution sous la forme d'une empreinte bancaire d'un montant de 2 800€ vous sera demandée. L'assurance TC Basis couvre les dommages causés à un tiers, elle ne couvre pas les dommages causés à votre camping-car ou le vol. Des assurances complémentaires peuvent être proposés par notre partenaire lors de la prise en charge de votre véhicule. Nous vous conseillons de vous informer des clauses et exclusions de garantie avant d'y souscrire. Attention les contrats sont en anglais.

Les camping-cars ne sont pas autorisés à circuler sur les pistes marquées par la lettre F et sur les routes n°35 au nord de Gullfoss, n°550, n°939 et n°520.

Lors de la dépose de votre véhicule à la fin de la période de location la taxe kilométrique à partir de 6,95 ISK/ km, selon le type de véhicule sera débitée de votre carte bancaire.

**Supplément obligatoire à régler à la réservation**

Touring Kit – Frais fixes liés à la location du camping-car perçus par le loueur	383 € / location
--	------------------

**Options à régler lors de la réservation**

Kit Linge (draps + couverture + serviette)	76 € / pers / location
Siège Bébé, obligatoire pour enfant inf. 1m35	71 € / location
Rehausseur, obligatoire pour enfant sup 1m35	54 € / location
Table et chaises de camping	37 € / location
Cafetière électrique	25 € / location
Bouteille de gaz	120 €
Convertisseur électrique	37 € / location
Bouteille de nettoyant WC Chimique	34 €

**Conditions d'annulation particulières aux camping-cars**

Jusqu'à 1 mois avant le départ j	400 € de frais d'annulation
Annulation comprise entre 29 jours et 22 jours avant le départ	25% de frais d'annulation.
Annulation comprise entre 21 et 16 jours avant le départ	50% de frais d'annulation.
Annulation à moins de 15 jours avant le départ	100% de frais d'annulation

**Assurances complémentaires à régler sur place**

Assurances de réduction de franchise :

- L'assurance TC Plus fixe une franchise de 1 200€. Elle coûte 24€/jour de location avec un minimum facturé de 168€. La caution s'élève à 1 200€.
- L'assurance TC Premium fixe une franchise de 600€. Elle coûte 38€/jour de location avec un minimum facturé de 266€. La caution s'élève à 600€.

Assurance complémentaire :

- L'assurance « Windshield and tire protection » couvre les dommages causés au pare-brise ou aux pneumatiques. Elle fixe une franchise de 0€. Elle coûte 20€ / jour avec un minimum facturé de 140€.
- L'assurance conducteur supplémentaire : 52€ par conducteur.

Aucune assurance ne couvre :

- Les dommages causés intentionnellement ou par grave négligence du conducteur
- Les dommages causés en cas de conduite sous l'influence de drogue, d'alcool, de stimulants ou de sédatifs ou tout autre substance empêchant une conduite sûre
- Les dommages intérieurs qui ne sont pas causés par un accident